

Programme Re-Sources



Agir pour l'eau potable en Poitou-Charentes

La qualité de l'eau fait l'objet de toute l'attention du Département de la Charente. Il s'est engagé, aux côtés des communes, dans un programme d'assainissement de l'eau nécessaire à la population.

Durant un siècle, les pollutions de l'eau ont été multiples : métaux, pesticides, excédent de nutriments, nitrates...

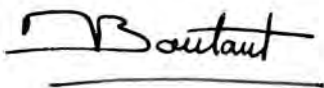
Désormais, l'éducation, la responsabilisation individuelle et collective permettent de nous orienter vers une maîtrise des déchets, vers la récupération et le recyclage, vers une attitude plus respectueuse de notre environnement, a fortiori de l'eau.

C'est dans cette perspective que s'engage le Conseil général de la Charente, en tant que partenaire du programme Re-Sources ou lorsqu'il entretient et aménage les cours d'eau charentais, lorsqu'il aide les collectivités à assainir leurs eaux usées ou à s'alimenter en eau potable.

Soucieux de respecter l'environnement, le Département a créé une centrale de co-voiturage pour limiter nos émissions de gaz à effet de serre, il a engagé la dématérialisation des délibérations administratives pour limiter la consommation de papier, il a mis en place un système de recyclage du papier, il favorise la création de bâtiments suivant des normes de haute qualité environnementale.

Il ne s'agit pas là d'une nouvelle morale à imposer aux Charentaises et aux Charentais, mais d'un nouveau sens à donner à nos actions quotidiennes, personnelles et professionnelles, ayant un impact sur notre environnement.

Le programme Re-Sources fédère plusieurs acteurs locaux, nationaux et européens. Je souhaite ici remercier la cellule de coordination du programme Re-Sources ainsi que l'ensemble des acteurs du projet, qui permettent une réelle efficacité de l'action dans le domaine de la gestion et de la préservation de l'eau.



Michel Boutant


Sénateur de la Charente

Président du Conseil général de la Charente

Sommaire

- p 2 Les structures de conseil agricole s'impliquent sur les bassins d'alimentation de captages Re-Sources
- p 3 La concertation, primordiale dès l'état des lieux du bassin
- p 4 Un diagnostic collectif pour des objectifs partagés
- p 5 Un message adapté pour des actions efficaces
- p 5 Un partenariat à consolider pour des résultats visibles
- p 6 La vie des BAC



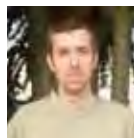


Dossier : Les structures de conseil agricole s'impliquent sur les bassins d'alimentation de captages Re-Sources

Les structures de conseil agricole accompagnent les agriculteurs dans la gestion de leur exploitation. Ce conseil permet de choisir, au mieux, l'orientation technico-économique de toute l'exploitation et de suivre les itinéraires techniques culturaux de chacune des parcelles.

La diversité des structures de conseil agricole est à mettre en lien avec leurs missions. Certaines ont pour but le développement agricole, c'est le cas des Chambres d'agriculture, des Centres d'initiative et de valorisation de l'agriculture et du milieu rural (CIVAM) et des Groupements d'agriculteurs biologiques (GAB). D'autres assurent l'approvisionnement et la commercialisation des produits agricoles comme les sociétés coopératives et les entreprises du négoce agricole. Toutes proposent des conseils sur les meilleures pratiques à mettre en oeuvre.

Sur les aires d'alimentation de captages Re-Sources, l'enjeu est de **développer rapidement et durablement une agriculture respectueuse de la qualité de l'eau**. Ainsi, les syndicats d'alimentation en eau potable, soutenus par les partenaires du programme, mettent en place un travail collaboratif avec ces structures de conseil. Le but est de **fédérer l'ensemble des acteurs agricoles du territoire pour définir, en concertation étroite, les objectifs à atteindre, les actions pertinentes à mettre en oeuvre et le suivi des résultats**. L'ambition du programme Re-Sources est d'intégrer les objectifs de reconquête de la qualité de la ressource en eau dans les prescriptions des conseillers, tout en participant à la viabilité technico-économique des exploitations agricoles.



Témoignage de Vincent DREVET,
chargé de mission
de la Fédération Régionale
des Coopératives Agricoles

« La préservation de la qualité de l'eau potable et le respect de l'environnement sont des enjeux majeurs au niveau national comme en Poitou-Charentes. Dans ce contexte, la coopération agricole régionale se mobilise pour affirmer son rôle moteur dans les actions mises en place.

La FRCA travaille, d'une part, sur le terrain avec la Cellule Re-Sources afin de créer les bases d'un partenariat solide et durable. D'autre part, la FRCA assure le lien avec les coopératives agricoles (spécialisées en production végétale, en productions animales, en services, en approvisionnement) en les informant des évolutions ayant trait aux enjeux environnementaux. Parmi ces évolutions, le suivi du programme régional Re-Sources a une place importante de par son ampleur. Progressivement les coopératives s'impliquent dans les actions mises en place dans les bassins d'alimentation des captages pour accompagner les agriculteurs, certaines coopératives ayant devancé cette démarche depuis plusieurs années. Un mouvement collectif important est ainsi en marche. »



Témoignage de Marie-Claude BIBARD,
Responsable du pôle
environnement de la Chambre
d'agriculture des Deux-Sèvres

« Depuis le début des années 90, plusieurs actions majeures pour la préservation de la qualité de l'eau ont été menées dans le département des Deux-Sèvres. La Chambre d'agriculture a toujours été partie prenante de ces opérations, encourageant d'une part la participation des agriculteurs à ces projets et développant d'autre part des liens avec les collectivités territoriales. C'est donc tout naturellement que la Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres s'est engagée dans le programme Re-Sources pour lequel elle met en oeuvre ses capacités d'expertise et de prospective, dans son rôle de recherche et de développement agricole. Depuis l'organisation de journées de démonstration aux différentes pratiques culturales, à l'animation agricole d'un bassin versant, en passant par des formations, par le suivi de réseaux techniques, la Chambre d'agriculture s'implique vis à vis de la problématique de la qualité de l'eau tout en favorisant les partenariats avec les autres organisations agricoles.



La concertation, primordiale dès l'état des lieux du bassin

L'exemple du bassin de la Boutonne amont

L'état des lieux du bassin d'alimentation de captages permet de recueillir les données sur le milieu, les pratiques et les risques associés. Cette photographie instantanée du territoire est indispensable à la localisation et au choix judicieux des actions à venir. La contribution des structures de conseil agricole, via leurs conseillers, est utile pour cibler les pratiques à risques.

Le Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable 4B (SMAEP4B) a impliqué les structures de conseil agricole dès l'état des lieux du bassin d'alimentation de captages.

Témoignage de Pierre Deborde, Président du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable 4B

« Le SMAEP4B s'est engagé dans la démarche Re-Resources suite au constat de la dégradation, au fil du temps, de la qualité de l'eau de ses ressources. Dans la continuité de la mise en place d'un projet de restructuration afin d'assurer la sécurisation de l'alimentation en eau potable sur l'ensemble de son territoire, le syndicat souhaite œuvrer dans l'objectif de reconquérir la qualité de l'eau de ses ressources vulnérables. Celui-ci a donc tout naturellement entrepris un programme Re-Resources sur le secteur de la Boutonne amont où sont localisés 12 captages Grenelle dont les bassins d'alimentation ont été identifiés et sur lesquels des actions concertées doivent être mises en œuvre. C'est en associant l'ensemble des acteurs locaux dès l'amont de la démarche que des résultats significatifs pourront être atteints. »



Témoignage de Audrey Bris, animatrice Re-Resources du SMAEP4B.

« Afin d'assurer la réalisation d'un diagnostic territorial concerté, l'ensemble des structures de conseil agricole du secteur ont été sollicitées. Ces échanges ont permis de bénéficier de leur expérience de terrain ainsi que de leurs connaissances essentielles à la définition d'objectifs locaux adaptés et d'envisager des partenariats. Une co-construction du cahier des charges pour la réalisation du diagnostic de territoire a ainsi été établie au cours de plusieurs comités agricoles réalisés durant l'automne 2009. L'objectif est simple : aboutir à un diagnostic de territoire adapté au contexte local en confortant les données et connaissances des organismes agricoles. L'implication des structures de conseil lors des comités témoigne d'une volonté mutuelle d'engager une démarche collaborative afin d'atteindre des objectifs concertés. »

Témoignage de Simon Juchot, conseiller de la coopérative Sèvre et Belle

« La coopérative Sèvre et Belle est fortement engagée pour la reconquête de la qualité de l'eau. Depuis 3 ans et les premiers partenariats sur les bassins Re-Resources, la coopérative sensibilise ses adhérents, les accompagne techniquement dans des modifications de pratiques culturales, avec pour but l'ajustement des apports en azote et en produits de traitement selon les besoins de chaque production. Cela passe par l'utilisation de logiciels d'aide à la décision pour les plans de fumure et pour les traitements de protection des plantes.

Sur les bassins de la Boutonne et du Centre Ouest qui sont en cours de diagnostic, la coopérative fait partie des comités de pilotage et des commissions agricoles. La coopérative sera force de proposition auprès des syndicats d'eau et favorisera l'émergence d'un programme d'actions spécifiques car tous les bassins, même s'ils se ressemblent, ont leurs propres caractéristiques. »





Un diagnostic collectif pour des objectifs partagés

L'exemple du bassin du Centre Ouest

Le diagnostic de territoire précise les résultats à atteindre pour la qualité de l'eau et détermine les axes de progrès des pratiques responsables de la pollution. En associant les compétences des collectivités en charge de l'alimentation en eau potable et celles des structures de conseil agricole, le diagnostic intègre les spécificités du territoire et fixe des objectifs ambitieux et partagés par l'ensemble des acteurs agricoles.

Le syndicat du Centre Ouest a réuni les structures de conseil agricole pour recueillir leur point de vue et définir collectivement la marche à suivre.



Témoignage de Nicolas Moreau, animateur Re-Sources du syndicat des eaux du Centre Ouest

« Les conseillers agricoles connaissent bien les agriculteurs du bassin et leurs pratiques. Le syndicat du Centre Ouest a donc fait appel à leurs connaissances pour orienter le diagnostic du territoire et pour déterminer, ensemble, les objectifs et marges de progrès qui permettront de reconquérir la qualité de l'eau. Une fois le diagnostic validé par tous, le syndicat souhaite que les structures de conseil diffusent le message auprès des agriculteurs, bénéficiant des années de relation de confiance qui les lient. »



Témoignage de Frédéric Boulbes, directeur adjoint de la coopérative CAP FAYE

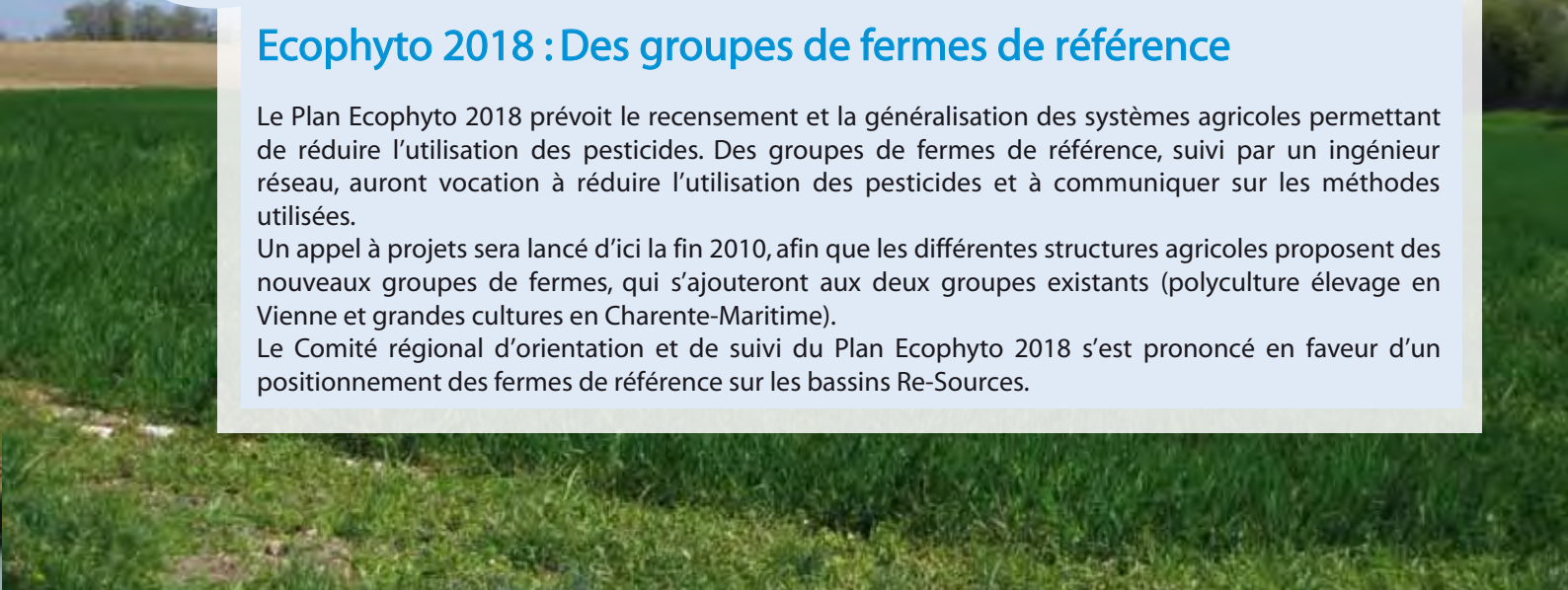
« Même si cela impose une remise en question, la coopérative CAP FAYE intègre la préservation des ressources en eau et du milieu dans son travail au quotidien. Nous sommes donc pleinement satisfaits d'être associés à la réflexion menée par le syndicat du Centre Ouest, qui reconnaît ainsi l'implication des acteurs agricoles. Pour le syndicat des eaux, c'est aussi le moyen d'avoir une caution sur le territoire. Notre expérience de conseiller permet de cibler concrètement les causes possibles de pollution des eaux, surtout par les nitrates sur le bassin du Centre Ouest. Pour reconquérir la qualité de l'eau, il faut améliorer la répartition des effluents d'élevage et préciser les objectifs de rendement pour éviter la surfertilisation minérale. CAP FAYE a donc proposé que le syndicat du Centre Ouest mette en place des campagnes d'analyses des effluents d'élevage et des reliquats azotés des cultures. Pour obtenir des résultats durables, il faut prendre le temps d'accompagner les agriculteurs. »

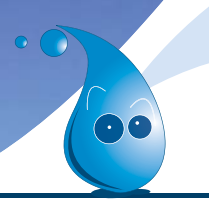
Ecophyto 2018 : Des groupes de fermes de référence

Le Plan Ecophyto 2018 prévoit le recensement et la généralisation des systèmes agricoles permettant de réduire l'utilisation des pesticides. Des groupes de fermes de référence, suivi par un ingénieur réseau, auront vocation à réduire l'utilisation des pesticides et à communiquer sur les méthodes utilisées.

Un appel à projets sera lancé d'ici la fin 2010, afin que les différentes structures agricoles proposent des nouveaux groupes de fermes, qui s'ajouteront aux deux groupes existants (polyculture élevage en Vienne et grandes cultures en Charente-Maritime).

Le Comité régional d'orientation et de suivi du Plan Ecophyto 2018 s'est prononcé en faveur d'un positionnement des fermes de référence sur les bassins Re-Sources.





Un message adapté pour des actions efficaces



L'exemple des bassins de la Sèvre Niortaise amont et de la Touche Poupard

Le programme d'actions sert à accompagner les changements volontaires de pratiques. Les structures de conseil agricole, conscientes de l'urgence et de l'enjeu de reconquête de la qualité de l'eau pour l'avenir de la profession, doivent agir ensemble, au côté de chaque syndicat d'eau, pour diffuser un message adapté au contexte du territoire.

Depuis 2004, le SERTAD mène des programmes de reconquête de la qualité de l'eau au niveau de ces deux ressources principales : le barrage de la Touche Poupard et la Sèvre Niortaise amont. Le syndicat s'appuie sur les structures agricoles pour organiser des journées techniques et suivre l'évolution des pratiques agricoles.



Témoignage de Sandra Niot,
directrice adjointe
du SERTAD

« Pour la mise en œuvre du programme d'actions agricoles, un partenariat avec les organismes professionnels a été mis en place dès les études préalables : Chambre d'agriculture, Coopératives et Négoces, CUMA, Agrobio, CIVAM,...

Cette démarche permet une meilleure connaissance des pratiques, de s'appuyer sur la technicité des partenaires et d'assurer la cohérence des messages fournis aux agriculteurs.

Ce partenariat permet également de relayer efficacement les actions entreprises par le SERTAD, notamment les MAET qui ont, depuis 2007, permis la contractualisation de 50% de la surface agricole sur le bassin versant de la Touche Poupard (soit 2 140 hectares) et 14% sur celui de la Sèvre Niortaise amont (soit 6 080 hectares). »



Témoignage de Laurent Brisson,
conseiller de COREA

« COREA a été la deuxième coopérative de Poitou-Charentes à signer la charte du conseil coopératif qui engage à promouvoir les pratiques respectueuses de l'environnement. Les conseils aux agriculteurs, adaptés à chaque parcelle, sont basés sur le raisonnement au plus juste des apports.

Aux côtés des syndicats d'eau potable engagés dans la démarche Re-Sources, COREA propose son expertise technique et communique sur les résultats des essais culturaux qu'elle mène. Ce fut le cas pour les formations CIPAN (Cultures Intermédiaires Pièges A Nitrate) au cours desquelles les résultats des essais sur différentes espèces végétales ont été présentés aux agriculteurs. Ces formations étaient mises en place conjointement avec le SERTAD et d'autres structures de conseil agricole avec qui nous avons travaillé en bonne intelligence. »



Un partenariat à consolider pour des résultats visibles

Les partenariats entre les syndicats d'eau, porteurs du programme Re-Sources, et les structures de conseil agricole constituent un objectif majeur pour la mobilisation de la profession agricole. Cela doit aboutir à un véritable travail en coopération, le syndicat s'appuyant sur les compétences des structures de conseil pour **construire et porter, sur le terrain, un message commun responsable et cohérent avec les objectifs de reconquête de la qualité de l'eau.**

Les différents exemples cités montrent la dynamique positive qui se crée dans les bassins Re-Sources en Poitou-Charentes, à toutes les étapes du programme (état des lieux, diagnostic, programme d'actions). Néanmoins, **l'implication des structures de conseil agricole doit encore s'intensifier**, d'abord pour que toutes les structures du bassin adhèrent à la démarche et que, finalement, elles soient plus encore à l'initiative des actions de sensibilisation des agriculteurs qu'elles conseillent. **Seul un partenariat fort garantira le succès du programme volontaire Re-Sources.**





La vie des BAC

Fosse Tidet et Davidie : Démonstrations de désherbage mécanique sur cultures de printemps

Le SIVOM du Cognaçais et le SIAEP d'Edon, porteurs du programme Re-Sources sur les bassins de la Fosse Tidet et de la Davide, ont organisé 2 démonstrations de désherbage mécanique, en partenariat avec Agrobio Poitou Charentes et la Chambre d'agriculture de la Charente. Ces deux journées qui se sont déroulées les 27 mai et 7 juin ont réuni une quinzaine de personnes.

Lors de ces démonstrations, le travail de bineuses (statique et guidée par cellules photoélectriques) et d'une herse étrille sur cultures de tournesol et de maïs a pu être présenté et commenté en direct. Sur les deux exploitations visitées au cours de ces journées, d'autres méthodes viennent compléter la stratégie de désherbage des exploitants, telles que rotations, faux semis, décalage de la date de semis, ...

La Chambre d'agriculture de Charente a également présenté les résultats d'essais de désherbage mixte menés depuis 3 ans sur une autre exploitation en terres de groies et détaillé des fiches techniques relatives à chaque matériel argumentant sur les conditions d'utilisation, les temps de travaux et les coûts d'utilisation comparée.

Centre Ouest : Comment raisonner la fertilisation du colza

Le syndicat des eaux du Centre Ouest, en Deux-Sèvres, a organisé le 20 janvier une journée technique pour adapter au mieux la dose d'azote à apporter sur le colza. La méthode de la réglette « azote colza » du CETIOM* a été présentée par les techniciens de la Chambre d'agriculture aux 17 agriculteurs venus pour l'occasion. Elle consiste à prélever les plantes sur 1m² et à les peser. En fonction du poids frais du colza, la réglette donne la valeur de fertilisation optimale et évite ainsi un apport sur-évalué. Au cours de la journée, les autres outils de pilotage de la fertilisation sur grandes cultures ont été évoqués.

* Organisme technique de recherche et de développement des productions oléagineuses.

Moulin Neuf : un projet collectif sur la thématique du sol

Les sols du bassin de Moulin Neuf, en Charente, en majorité des groies superficielles, ont une forte vulnérabilité au lessivage et les pratiques de fertilisation sont hétérogènes. Ainsi, les agriculteurs du bassin ont émis le souhait de travailler sur la thématique « sol et eau ». Parallèlement, le groupe d'agriculteurs du CIVAM du Ruffecois (dont certains sont sur le bassin) souhaitait également travailler sur cette thématique. Un projet commun a donc été défini, répondant aux attentes de chacun.

Pour aller plus loin que la simple analyse de sol, seul outil dont disposent les agriculteurs jusqu'à présent et qui ne répond pas totalement aux attentes exprimées, le projet s'attache à comprendre les sols dans leur globalité (fonctionnement physique, biologique et chimique) et à faire la corrélation entre pratiques et réactions du sol. Parallèlement, des expérimentations seront menées pendant trois ans, sur la base d'un réseau de parcelles de référence pour tester les pratiques respectueuses de l'équilibre du sol.

Conception : Région Poitou-Charentes / 05 49 55 77 68 / 2010
Crédits photos : SERTAD, Syndicat du Centre Ouest, SIAEP Saint-Fraigne, SIAEP4B, SIVOM du Cognaçais, Syndicat d'Edon, Fédération Régionale des Coopératives Agricoles, Coopérative agricole Sèvre et Belle, Coopérative agricole COREA, Coopérative agricole Cap Faye, Chambre d'Agriculture 79, Conseil Général 16, Région Poitou-Charentes.

